

01 Convention avec la SAUR pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,
Autorise la signature de la convention avec la SAUR jusqu'au 31 décembre 2029

02 Achat de parcelles AB 134 et AB 135 Rue de la Garenne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte d'achat chez Maître BOIZUMAULT au prix de 1.50 €uro le m2

03 Acte de rétrocession de la voirie et des espaces communs du lotissement LA DISTILLERIE IV

Le conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de rétrocession

04 – Dépenses d'investissement – budget principal – ouverture par anticipation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 204 312.00 € avant le vote du budget 2024.

05 – Transfert au SDEER de la compétence « infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Décide

- de transférer au SDEER la compétence optionnelle « infrastructures de recharge de véhicules électriques » pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité ;
- de donner mandat à Monsieur le Maire pour signer tout acte administratif ou comptable nécessaire à l'exécution de ce transfert.

06 – Location de la boulangerie pâtisserie au 72 Rue des Distilleries

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Autorise le Maire à conclure un nouveau bail rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2024 au 72 Rue des distilleries, suite à la cession du fonds de commerce de la boulangerie au profit de Monsieur Lambert GANDOUET pour un loyer mensuel de 550 € HT soit 660 € TTC ;

07 - Bilan de concertation et arrêt des ZAEnR

Le Conseil Municipal, ZAER EOLIEN Contre : 9 Pour : 3. Autres ZAER (méthanisation, photovoltaïque toiture et friches, géothermie) favorable à l'unanimité
Autorise le Maire à présenter le bilan

08 – Prime de pouvoir d'achat exceptionnel

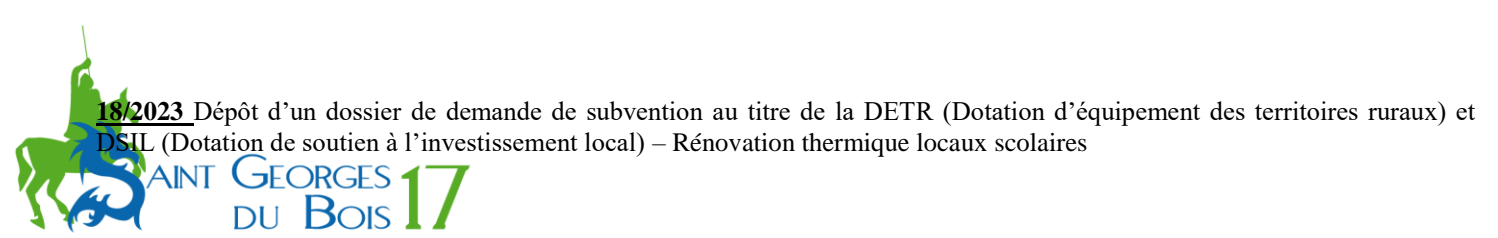
Retiré de l'ordre du jour

09 – Adhésion au contrat groupe assurance statutaire du centre de gestion

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE : de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée pour couvrir les agents affiliés à la CNRACL et IRCANTEC

Décisions



19/2023 Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) – Fenêtres vestiaires Football Club

01/2024 Acceptation des indemnités de sinistre subi école primaire, cantine et stade

Informations -

Affiché LE 12 février 2024
Le Maire,
Jean GORIOUX